

Date de dépôt : 24 février 2020

Rapport

de la Commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une indemnité annuelle monétaire et non monétaire s'élevant à 833 791 francs au Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI) pendant les années 2020 à 2023

Rapport de M. Jacques Béné

Mesdames et
Messieurs les députés,

La commission des finances a étudié le projet de loi en question lors de ses séances des 27 novembre 2019, 22 janvier et 5 février 2020 sous la présidence de M. Olivier Cerutti. La commission des finances a été assistée par M. Raphaël Audria.

Le procès-verbal de cette séance a été rédigé par M. Gérard Riedi.

Que toutes ces personnes soient remerciées du soutien apporté à la commission.

Audition de M^{me} Malika Bussien, cheffe du service financier/DP, et de M. Olivier Coutau, délégué à la Genève internationale/DP

M. Coutau indique que le Conseil d'Etat propose un projet de loi visant à soutenir le CAGI via un contrat de prestations 2020-2023 à hauteur de 833 791 F par an. Ce montant est composé d'une subvention monétaire de 581 592 F et d'une subvention non monétaire de 252 199 F. Par rapport au contrat actuellement en vigueur, la subvention monétaire augmente de 50 000 F et la subvention non monétaire diminue de 97 353 F principalement en raison du transfert de la propriété de la Pastorale du canton à la FIPOL.

Le CAGI existe depuis 23 ans. Il a été cofondé par la Confédération et le canton de Genève qui en sont encore aujourd'hui les principaux soutiens. Une

trentaine d'acteurs publics et privés contribuent aussi au financement, notamment la Ville de Genève, le canton de Vaud, la fondation Pour Genève, la CCIG, la FIPOI, les HUG, Genève Aéroport, la FER et les SIG. Le budget annuel est d'environ 1,9 million de francs. Le CGI compte 9,7 ETP et 13 collaborateurs à l'heure actuelle.

Genève est la seule ville internationale à disposer d'un centre d'accueil aussi développé. Cela s'explique par le fait qu'aucune autre ville n'accueille un nombre aussi élevé d'organisations internationales, d'ONG et de missions permanentes. Au total, cela représente 33 745 emplois selon la dernière enquête annuelle réalisée. Ces chiffres sont en constante augmentation.

Le but du CAGI est d'aider les internationaux et les ONG à séjourner, à s'installer et à s'intégrer à Genève. Il offre diverses prestations d'information et de soutien ainsi que des facilités pour l'hébergement dans les hôtels genevois.

2019 est une année importante pour le CAGI. Elle a vu l'arrivée d'un nouveau directeur, l'ambassadeur Salman Bal, et d'un nouveau président de son comité, l'ambassadeur Yannick Roulin. En outre, les contrats de prestations avec le canton et la Confédération arrivent à échéance à la fin de l'année. Le contexte est donc favorable à une redynamisation du CAGI. C'est dans ces circonstances que, en juin 2019, la Cour des comptes a pris contact avec le CAGI, à la suite de communications citoyennes dont on ne connaît pas la teneur. Au fil des échanges avec la Cour des comptes, le CAGI a décidé de solliciter la Cour des comptes pour qu'elle procède à un examen portant sur différents éléments : structure organisationnelle, gestion des risques, stratégie, bases légales et réglementaires, intégrité et éthique. Le 3 septembre, la Cour des comptes a accepté de procéder à un examen ciblé sur ces questions. Le processus a donc été lancé. Le CAGI l'approche de façon constructive et y voit une chance de bénéficier d'un audit qu'il avait lui-même envisagé de commander avant l'intervention de la Cour des comptes.

M. Coutau souligne que cet audit n'a pas été imposé par la Cour des comptes au CAGI. Celui-ci l'a sollicité pour bénéficier d'un regard externe sur sa gouvernance. M. Coutau ajoute que, du côté du canton, aucun élément n'est de nature à remettre en cause le renouvellement du contrat de prestations. Comme l'atteste le rapport d'évaluation du contrat en cours transmis aux commissaires, les objectifs ont été atteints à une exception marginale près. Le département présidentiel est reconnaissant au CAGI des services rendus à la Genève internationale. Les autorités hôtes dans leur déclaration conjointe du 7 septembre 2019, à l'occasion du 30^e anniversaire de la convention des droits de l'enfant, ont d'ailleurs annoncé leur volonté de continuer à le soutenir. On

perçoit aussi l'audit en cours comme un élément dans une démarche d'amélioration continue.

Le Conseil d'Etat propose donc à la commission des finances un contrat qui s'inscrit dans la continuité avec une modification que tout le monde s'accorde à juger nécessaire, qui est l'augmentation des ressources humaines du service ONG du CAGI. Ces dernières années, on a répertorié une trentaine de nouvelles ONG par an à Genève. En outre, le taux de croissance du personnel des ONG est plus de deux fois plus élevé que celui des organisations internationales (6% pour les ONG contre 2,6% pour les organisations internationales entre 2018 et 2019 selon l'OCSTAT). Il se trouve que, depuis plusieurs années, le service ONG du CAGI n'est doté que d'un seul ETP qui cherche des bureaux, conseille sur toutes les questions administratives (recrutements, statuts, fiscalité, banques, etc.). Il met à disposition des salles de réunion, tient à jour une bourse d'emploi. Il instruit aussi pour le canton des demandes de subvention à venir. Ce n'est clairement pas suffisant, d'autant plus que le secteur ONG n'est pas seulement en croissance. Il joue aussi un rôle de plus en plus important au sein d'une gouvernance mondiale qui peine à fonctionner avec les seuls acteurs étatiques. D'ailleurs, on peut relever qu'en 2017 et 2018 deux entités non gouvernementales liées à Genève ont reçu le prix Nobel de la paix. Il s'agit de ICAN en 2017 et du docteur Mukwege en 2018. Ces deux ONG avaient bénéficié des services CAGI.

Un ETP supplémentaire au service ONG du CAGI permettra de mieux anticiper les besoins des ONG par une activité de veille qui est aujourd'hui insuffisante et d'augmenter le nombre des séances d'information organisées à leur intention. Il n'existe en effet pas d'autre forum à Genève où les ONG internationales peuvent échanger sur des questions administratives d'intérêt commun comme la recherche de fonds, les normes comptables ou le cadre juridique en évolution. Si le Grand Conseil accorde l'augmentation demandée, cela permettra déjà de créer un demi-poste. Un 50% supplémentaire pourrait être possible grâce à la Ville de Genève qui a reçu favorablement une demande qui lui a été adressée en ce sens.

Un député (PLR) aimerait savoir de quels types d'ONG on parle. Il demande si ce sont des ONG qui ont des objectifs militants ou qui ont une forme de but d'intérêt général. Il aimerait savoir si le département dispose d'une liste des ONG supplémentaires arrivées à Genève. Il aimerait aussi comprendre pourquoi leurs coûts sont plus élevés et quels sont les efforts qui ont été demandés à ces ONG pour participer à ces coûts.

M. Coutau explique que les ONG dont on parle sont des ONG internationales qui ont des relations de travail avérées avec les organisations internationales. Celles-ci souhaitent elles-mêmes avoir la collaboration de ces

ONG. Par ailleurs, il y a des ONG de différents types. Pour l'essentiel, ce sont des ONG qui proposent une expertise utile aux organisations internationales dans des domaines spécifiques. Ce sont en général des associations ou des fondations. Par exemple, une ONG soutenue depuis quelques mois maintenant s'appelle City Cancer Challenge. C'est une ONG spécialisée dans les campagnes de prévention du cancer dans les pays en développement. Elle travaille étroitement en collaboration avec l'OMS et qui est une vraie valeur ajoutée pour la Genève internationale. Si la commission le souhaite, M. Coutau peut transmettre une liste des nouvelles ONG accueillies ces dernières années.

M. Coutau indique qu'il faut les soutenir. Par définition, ces ONG ne sont pas gouvernementales. Elles ne reçoivent pas directement d'argent public. Comparées aux organisations internationales, leurs ressources sont généralement plus modestes. M. Coutau pense que c'est vraiment le rôle du CAGI d'apporter un soutien à ces acteurs moins favorisés et qui sont essentiels au sein de la Genève internationale et dont les organisations internationales elles-mêmes et les Etats ont besoin. Aujourd'hui, il y a un large consensus pour dire que cette expertise issue des ONG est nécessaire. Elle fait avancer les choses. Ces prix Nobel sont aussi un exemple de la reconnaissance de ces ONG.

M^{me} Bussien précise que ce montant de 50 000 F n'est pas versé aux ONG. C'est pour la mise en place d'une structure pour les accueillir.

Un député (PDC) aimerait savoir s'il y a des critères de sélection de ces ONG et s'il faut qu'elles soient reconnues.

M. Coutau note que la question de la définition des ONG est une grande question. Jusqu'à présent, personne n'a réussi à convaincre tout le monde sur une définition universellement reconnue et M. Coutau n'est pas certain que cela soit souhaitable. Ce qui est important, c'est leur intégration au sein de la Genève internationale, autrement dit leur volonté de véritablement collaborer avec des organisations intergouvernementales reconnues par la Confédération. Quand le canton décide de soutenir directement une ONG, il y a une série de critères, le principal étant que cette ONG travaille dans un des cinq domaines d'activités principaux de la Genève internationale (l'humanitaire, les droits de l'homme, la santé, l'environnement, etc.). Fondamentalement, ce qui est important, c'est que ces ONG soient réellement en relation avec les organisations internationales. Cela passe en général par le statut ECOSOC octroyé par l'ONU à certaines conditions. Cela prend un certain temps, donc certaines organisations soutenues par le CAGI n'ont pas encore le statut ECOSOC. Il y a d'autres types de relation que les organisations internationales mettent en place avec les ONG qui permettent aussi d'attester que ces organisations travaillent avec elles.

Le député (PDC) comprend qu'elles ont malgré un statut reconnu par les organisations internationales. Il demande si les ONG qui ne seraient pas reconnues ont le même soutien in fine dans le temps.

M. Coutau répond que toutes ces ONG ne cherchent pas forcément à l'obtenir. Il donne l'exemple d'une ONG bien connue qui est la fondation Kofi Annan. Curieusement, la fondation qui porte le nom de l'ancien secrétaire général de l'ONU n'a pas de statut formel auprès de l'ONU. Pourtant elle travaille au quotidien avec les organisations internationales. C'est pour cela qu'il faut éviter d'être trop exigeant dans les reconnaissances formelles que ces différentes organisations peuvent obtenir.

Un député (PLR) a quelques préoccupations par rapport à cette notion d'ONG. Il prend l'exemple d'Extinction Rébellion. Il demande si M. Coutau les considère comme une ONG et s'ils ont un statut. Il note qu'Extinction Rébellion prône la désobéissance civile et commet des déprédations diverses et variées au nom de la lutte contre le réchauffement climatique. On peut partager la cause, mais évidemment pas les méthodes. Un député (PLR) est ainsi très perplexe vis-à-vis de ces ONG. Il aimerait donc avoir la liste de celles qui sont considérées comme des ONG à attirer ces dernières années. Il souhaite également savoir quelle serait la position de M. Coutau par rapport à Extinction Rébellion.

Le député (PLR) demande s'il y a une concurrence au niveau de la location de locaux entre des représentations officielles des pays, beaucoup de pays du sud n'ayant pas plus de moyens que les ONG. Il aimerait savoir si l'hébergement d'ONG par hypothèse non reconnues ne se fait pas détrimement de représentations d'Etat officielles qui, elles, font pleinement partie de la Genève internationale.

M. Coutau répond qu'Extinction Rébellion n'a pas approché du tout le CAGI. M. Coutau explique que, pour eux, le critère est la collaboration avec les organisations internationales et la plus-value que cela peut apporter à la Genève internationale dans son ensemble. Donc, s'il s'agit d'une ONG qui a, a priori, une vocation purement militante sans lien direct avec les organisations internationales et sans volonté de collaboration avec les organisations internationales, M. Coutau ne pense pas que cela fasse partie du public cible du CAGI.

En ce qui concerne la concurrence, M. Coutau n'a pas observé de concurrence ou de décisions qui pourraient se faire au détrimement de missions permanentes ou d'autres entités de la Genève internationales. Il faut savoir que, concernant les missions permanentes les moins favorisées, le canton soutient les pays les moins avancés avec une subvention à hauteur de 3 000 F par mois

pour contribuer à leurs loyers. En ce sens, elles sont plutôt avantagées. D'ailleurs, d'une manière générale, si on considère les trois grandes catégories d'acteurs de la Genève internationales (les OI, les ONG et les missions permanentes), pour M. Coutau les ONG sont clairement les moins favorisées. Il n'y a pas d'accord de siège. Il n'y a pas d'accord sur les privilèges et immunités. Enfin, leur situation économique est en général nettement moins favorable.

Le député (PLR) fait la demande formelle d'avoir cette liste des ONG.

Discussion de la commission

Un député (PLR) doit dire que c'est un sujet qui lui tient à cœur. Les ONG, comme la société civile, cela veut tout et rien dire. Au fil des années, les membres de la commission des finances ont pu voir des gens être auditionnés au nom d'associations en tous genres dont on relevait, en posant des questions sur la gouvernance, qu'elles ne représentaient qu'elles-mêmes ou que leur fondateur ou leur fondatrice, qu'il y avait deux membres et qui se présentait comme les saveurs du monde. Il a un peu ce souci avec les ONG qui est une notion juridique très indéterminée. C'est pour cela que, avant de se lancer dans des soutiens et dépenses à ce monde nébuleux, il pense qu'il est indispensable d'avoir plus de précisions sur le contour donné à cette notion.

Il relève que, dans l'exposé des motifs, il est mentionné que la Confédération n'a pas prévu d'augmenter sa contribution au CAGI entre 2020 et 2023. Si la Confédération voyait une nécessité à renforcer le service ONG, nul doute qu'elle le ferait savoir. Il demande si, dans ce genre de cas de figure, on pourrait demander au service compétent de la Confédération comment il est arrivé à la conclusion de ne pas augmenter cette aide pour la prochaine période. Le cas échéant, si la commission pouvait avoir des éléments par écrit, cela serait préférable.

Un député (MCG) note que le côté nébuleux des ONG et de la Genève internationale est presque consubstantiel à celles-ci. Il suffit de remonter à la SDN et même actuellement avec les multiples organisations internationales à Genève, il y a un manque de précision, mais qui est dû quelque part à leur raison d'être. A moins de vouloir nier ces organisations, aller dans la précision d'un plan comptable de certaines institutions financières, on n'arrivera jamais à ce sujet, heureusement ou malheureusement. Il faut laisser cet élément d'imprécision à moins de vouloir changer de méthode, mais on est alors dans autre chose. Quant à la Confédération, il est déjà presque miraculeux qu'elle soutienne les organisations internationales. Il est vrai que, pour Berne, Genève paraît toujours un peu comme étant des extraterrestres. Beaucoup de

parlementaires et de fonctionnaires fédéraux ont de la peine à comprendre la logique de la Genève internationale, même s'ils envient celle-ci. Là on est dans quelque chose qui n'est pas toujours rationnel malheureusement.

Un député (PLR) relève qu'il y a deux situations très différentes. Il y a les organisations internationales qui ont des statuts reconnus avec un accord de siège, des règles tout à fait claires et des statuts diplomatiques. Tout cela est assez transparent. Il y a par ailleurs tout le monde des ONG qui est très créatif en termes de gouvernance. Il a parlé d'Extinction Rébellion, mais au fond il devrait les trouver assez sympathiques parce qu'il a vu qu'ils étaient soutenus par la famille Getty et par un edge fund. Ce qu'il voulait dire, c'est qu'il y a un manque total de transparence en matière financière dans le monde des ONG, ce qui n'est pas le cas des organisations internationales qui ont des budgets approuvés et validés par des organes démocratiques et qui sont publiés. Les ONG ne sont pas du tout dans cette mouvance. Il se souvient que la commission de l'économie avait auditionné Public Eye. Il avait personnellement étudié leur rapport annuel d'où il ressortait qu'ils avaient des dons pour des millions de francs. Quand il leur a demandé qui étaient les donateurs, ils ont répondu que la liste des donateurs n'est pas publique. Il est ainsi très précautionneux vis-à-vis de ce monde d'une opacité digne d'une société offshore.

Un député (S) est étonné de cette perplexité par rapport aux activités du CAGI, notamment par rapport aux ONG. On a la chance d'avoir cette Genève internationale avec des dizaines d'organisations internationales qui, a priori, ne posent pas de problème. Autour de celles-ci gravitent des centaines d'ONG, dont certaines sont plus connues que d'autres. Quand le député (PLR) parle de concurrence, il ne doit pas oublier qu'il y a de la concurrence mondiale pour accueillir ces organisations internationales (on parle souvent de Copenhague, de Singapour, des Émirats et autres). Si ces organisations internationales déménageaient, elles amèneraient avec elle cette pléthore d'ONG qui accompagne la présence d'organisations internationales. A sa place, le député (S) ferait attention de ne pas affaiblir non plus la Genève internationale. Le député (PLR) s'inquiétait que, si un vol easyJet sur le Monténégro devait être supprimé, cela serait l'horreur pour la Genève internationale et la place financière genevoise. Le député (S) croit qu'il faut faire attention aussi de ne pas mettre en danger cette Genève internationale sachant que, dans la liste des membres du comité du CAGI, il y a la Confédération via la mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU, le canton, la Ville de Genève, mais aussi une représentante de la FER, M. Pictet de la fondation Pour Genève, la fondation Hans Wilsdorf, Genève Aéroport et la CCIG. Le député (S) pense

que le député (PLR) devrait faire confiance à ces personnes pour ne pas soutenir n'importe quelle ONG qui lui déplaîrait.

Un député (PLR) fait remarquer que ce n'était pas le Monténégro, mais Brindisi. Il relève par ailleurs que la fondation Genève Place Financière, qu'il a le plaisir de diriger, fait partie des membres sympathisants. Il est donc d'autant plus intéressé à ce que la gestion du CAGI soit efficace et ne parte pas au soutien d'ONG bidon comme il en existe quelques-unes.

Le président prend note qu'il n'y a pas d'opposition à la demande d'avoir un listing des ONG. Par ailleurs, la commission va rédiger un courrier auprès de l'ambassadeur Walter Gyger, qui est le chef de la mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales à Genève, pour savoir pourquoi la Confédération n'a pas souhaité mettre davantage de moyens ces quatre prochaines années.

A la suite de ces demandes, le président signale que la commission a reçu une réponse aux questions (voir annexes). Il demande si les commissaires ont des questions complémentaires ou si la commission peut passer au vote.

Un député (PLR) aimerait dire sa reconnaissance pour les nombreuses informations qui ont été obtenues, en particulier celles de la Confédération. Il a quand même été interpellé par la lettre du président du Conseil d'Etat du 6 décembre 2019 donnant le détail des types d'ONG existant à Genève. Il aurait aimé pouvoir poser une question. En effet, il constate que, sur les 92 ONG listées, pas moins de 44 sont actives dans la catégorie « action et droit humanitaires, droit de l'homme, migration », dont 15 ont été visiblement créées en 2019. Il aimerait en savoir davantage sur leurs activités. Sans vouloir faire de procès d'intention, il est relativement simple de créer une association qui a pour but de venir en aide de telle catégorie de la population genevoise ou mondiale et ainsi de dire qu'on est une ONG et demander ensuite des montants pour financer leurs activités. Il aimerait comprendre pourquoi il y a autant d'ONG actives dans ce domaine. Il aimerait aussi savoir si c'est ce qui explique l'augmentation des moyens mis à disposition du CAGI.

La commission se prononce en faveur de l'audition du président du CAGI.

Audition de M. Yannick Roulin, Ambassadeur, président du CAGI

Le président indique que la commission a souhaité avoir des précisions sur l'évolution des ONG encadrées par ce service et qui participent au service de la Genève internationale. M. Roulin a d'ailleurs reçu au préalable la question.

M. Roulin rappelle l'importance de la Genève internationale. En termes de politique étrangère, c'est un atout précieux, mais aussi, pour Genève et sa région, en termes d'aura et de visibilité et en termes économiques. Il y a 50 000 emplois autour de la Genève internationale, soit 14% des emplois sur le canton et 11% du PIB. C'est quelque chose qui a été bien compris et pas seulement dans la région. L'année passée, un message demandant les crédits-cadres pour les quatre prochaines est passé au parlement fédéral. Il s'agissait de montants assez conséquents avec 111 millions de francs sur quatre ans auxquels s'ajoutent les différents prêts pour les organisations internationales. Ce message a été approuvé par le parlement fédéral sans opposition au Conseil des Etats et avec juste deux oppositions au Conseil national. Cela montre vraiment l'importance qu'accordent les parlementaires de tous les cantons à la Genève internationale.

La force de la Genève internationale, c'est cette concentration unique d'acteurs. Il n'y a aucune autre ville au monde où l'on trouve autant d'organisation internationale (40), d'Etats représentés par une mission permanente (environ 180 Etats) et de nombreuses ONG (plus de 400 ONG) sur un si petit territoire. A cela s'ajoutent encore le secteur privé et les milieux académiques. C'est vraiment une force. Avec les défis complexes auquel on fait face aujourd'hui dans le monde, on doit avoir l'ensemble de ces acteurs qui travaillent ensemble pour trouver des solutions. Il faut que l'ensemble de la société civile et des secteurs privés et académiques participent à ces solutions. C'est quelque chose qui a été bien compris et c'est pour cette raison que la Confédération, le canton et la Ville de Genève ont défini une stratégie pour renforcer la Genève internationale. Dans ce cadre, ils essayent d'améliorer les conditions-cadres, de permettre l'établissement de tous ces acteurs à Genève avec différents types de soutiens. Ils essayent aussi de renforcer les interactions entre ces différents acteurs pour qu'ils puissent opérer de la meilleure manière possible à Genève. Les ONG sont ainsi une composante essentielle de la Genève internationale. Elles sont nombreuses à s'installer ici. M. Roulin pense que c'est quelque chose qui va continuer à s'accroître. Elles sont de plus en plus nécessaires pour participer à ces différentes discussions.

M. Roulin a compris que la question qui lui a été posée visait surtout les ONG dans le domaine humanitaire, des droits de l'homme et des migrations, notamment pour savoir pourquoi il y a autant. M. Roulin croit que Genève a toujours été vu comme la capitale mondiale de l'humanitaire et des droits de l'homme. Il y a avant tout la présence du CICR, mais il y a beaucoup d'autres organisations très importantes dans ce domaine, à savoir le haut-commissariat aux réfugiés, le haut-commissariat aux droits de l'homme et l'organisation

internationale des migrations. Il y a vraiment un cluster clé dans ce domaine à Genève, ce qui explique aussi la présence de toutes ces ONG. C'est un domaine en pleine expansion. Si on pense aux migrations, il y a toutes les questions liées aux migrations ces dernières années. Au niveau international, un pacte sur les migrations a été conclu, de même qu'un pacte sur les réfugiés. Il y a beaucoup de discussions à Genève sur ces thèmes et il y a du coup beaucoup d'organisations qui s'y intéressent. C'est la même chose pour les droits de l'homme avec la création, il y a quelques années, du conseil des droits de l'homme qui fait que Genève est vraiment devenu le centre pour les discussions à cet égard. C'est la même chose pour l'humanitaire. Cela explique que beaucoup d'organisations actives sur le terrain et qui veulent aussi venir à Genève pour pouvoir présenter leurs activités, être au courant de ce qu'il se passe, pour pouvoir faire du plaidoyer par rapport à des situations de pays ou de personnes. Ces ONG sont présentes et c'est le vœu de la Confédération et du canton, notamment à travers le CAGI, de pouvoir soutenir ces organisations implantées ici.

Un député (PLR) remercie M. Roulin d'avoir répondu à sa question qu'il aimerait développer. Il a répertorié les 92 ONG créées à Genève entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019 et les chiffres lui ont paru surprenants. Il y a 44 ONG dans le domaine « action et droit humanitaire, droit de l'homme et migration » dont 15 ont été créées en 2019, soit à peu près la moitié des ONG créées. Cela surprend parce qu'on aurait pu penser que les ONG actives dans le domaine de l'environnement et du développement durable seraient plus nombreuses alors qu'il n'y en a que dix. S'agissant de tout ce qui est paix, sécurité et désarmement, qui est aussi un domaine capital, et probablement beaucoup plus que le domaine migratoire pour un canton comme Genève et pour un pays comme la Suisse, il n'y en a que sept. Il aimerait comprendre comment M. Roulin explique que le domaine « action et droit humanitaire, droit de l'homme et migration », ce qui regroupe une réalité très vaste, aboutit à des chiffres aussi importants alors qu'un domaine comme la paix, la sécurité et le désarmement représente moins de 10% de ce qui a été créé ces trois dernières années.

M. Roulin pense que le cluster de la paix et la sécurité est un cluster important à Genève aussi. C'est peut-être un cluster qui se prête peut-être moins à des discussions où des ONG pourraient être actives. Cela s'y prête aussi, mais il est clair que les questions de paix et de sécurité se règlent avant tout entre Etats. En revanche, dans tout ce qui est le domaine humanitaire et les migrations, il y a énormément d'ONG sur le terrain et qui travaillent à trouver des solutions et à alléger des souffrances. Dans le domaine des droits de l'homme, il y a beaucoup d'ONG qui viennent aussi témoigner au Conseil

des droits de l'homme sur des situations particulières, ce qui est moins le cas dans un cluster comme celui de la paix et de la sécurité.

Un député (S) se souvient qu'il y avait, à l'époque une maison près de l'ONU pour accueillir les ONG ayant peu de ressources et où elles étaient logées. A un moment donné, cette subvention a disparu, mais on avait garanti aux députés que les ONG ayant peu de ressources seraient accueillies et, le cas échéant, aidées. Il aimerait savoir si c'est toujours le cas.

M. Roulin indique qu'il y avait Mandat international qui avait ce mandat, mais qui ne l'a plus déjà depuis plusieurs années. Pour autant, le soutien est toujours là. Il provient d'une part du CAGI qui fournit ces conseils et, d'autre part du canton de Genève qui a un certain nombre de subventions qu'il peut accorder pour les loyers pour des ONG. Il y avait aussi la FCIG, une fondation de droit public, qui hébergeait des ONG. Celle-ci a été reprise par la FIPOI. M. Roulin assure que ces ONG sont toujours présentes et il y en a plus d'une quarantaine dans un bâtiment à Varembe et c'est géré directement par la FIPOI. Ces ONG bénéficient de loyers plus avantageux que sur le marché. Il y a aussi beaucoup d'ONG dans la maison de l'environnement où elles bénéficient de loyers à prix modérés.

Le député (S) demande s'il arrive au CAGI de refuser des ONG.

M. Roulin répond que le CAGI va fournir des conseils à toute ONG qui se présente. Ensuite, ils regardent le profil de l'ONG. Si c'est une ONG qui est active sur Genève et qui contribue positivement aux travaux de la Genève internationale, il est possible de faire un service minimum ou d'en faire un peu plus. Il est ainsi possible de distribuer des brochures à toutes les ONG qui viennent. Ensuite, si ce sont des ONG importantes qui contribuent vraiment au travail de la Genève internationale, elles vont être soutenues davantage dans les démarches administratives, dans les mises en réseau et dans ce genre de choses. Cela étant, ils ne vont pas soutenir des ONG qui auraient des activités peu constructives.

Le député (S) s'était entretenu à l'époque avec des communautés indiennes qui avaient peu de moyens et qui défendaient leur identité. Ils luttèrent quasiment contre leur disparation. Une partie d'entre elles étaient hébergées par Mandat international. Il espère qu'elles ont été reprises ensuite. En tout cas, on avait garanti aux députés qu'elles seraient reprises.

M. Roulin ne connaît pas la situation de chacune des ONG, mais elles ont certainement été reprises. Il y a aussi le DOCIP qui est cette organisation qui s'occupe de toutes les populations indigènes qui est au même endroit que le CAGI sur le domaine de la Pastorale.

Un député (S) profite de la présence de M. Roulin pour lui poser la question de la concurrence accrue des villes dans le monde par rapport à tout ce qui est international. On parle souvent de Singapour, de plusieurs villes dans les Émirats arabes unis, voire de Copenhague ou de Barcelone. Il aimerait savoir comment cela évolue et s'il y a une crainte de voir des ONG ou des organisations internationales quitter Genève pour aller vers d'autres cieux. On sait aussi que des villes, notamment dans les Émirats arabes et à Singapour, attirent et essaient d'attirer ces organisations en donnant des conditions financières ou de logement extrêmement avantageuses. Il aimerait savoir ce qu'il en est.

M. Roulin estime que le député (S) a raison. La concurrence est féroce dans ce domaine. Il y a beaucoup d'Etats qui veulent avoir des organisations chez eux pour des raisons économiques et de prestige. Il y a beaucoup d'Etats émergents qui n'en ont pas et qui revendiquent le droit d'en avoir, ce qui est légitime. Parmi ces Etats, certains ont des moyens financiers conséquents. Quand des pays comme le Qatar et le Koweït font des offres, on a de la peine à lutter financièrement. Ils offrent en effet des bâtiments flambant neuf, parfois 100 000 dollars par employé qui déménage, les frais de scolarité, etc. La Genève internationale doit donc jouer sur d'autres aspects, notamment sur la concentration d'acteurs qu'ils n'ont pas. Au niveau de la concurrence, on parle beaucoup des pays émergents, mais M. Roulin la ressent encore plus de la part des pays européens. Copenhague est un des acteurs les plus féroces. Il y a quelques années, ils ont essayé de délocaliser l'UNICEF dont plusieurs centaines de postes sont à Genève. Ils sont venus avec des offres assez alléchantes pour les faire déménager dans leur UN-City. Il a été possible de l'empêcher, mais ils sont assez actifs. Il y a aussi Bonn dans le domaine de l'environnement et du climat qui joue sa carte. Après il y a encore d'autres places concurrentes traditionnelles comme Vienne et Paris qui sont en général moins agressives, mais qui sont toujours sur le radar. C'est un peu un combat au jour le jour.

M. Roulin ne se fait pas trop de soucis dans le sens où les cartes de la Genève internationale sont bonnes. Pour autant, on ne peut pas se reposer sur nos lauriers. Ces organisations sont tout le temps en train de regarder leurs coûts, surtout dans une période comme ces dernières années où la pression budgétaire est très forte. Elles sont donc sans cesse en train de faire des analyses par rapport aux coûts et de voir si cela leur coûterait moins cher d'être ailleurs. Ils font donc toujours déployer toute une série d'arguments pour les convaincre de rester ici.

Un député (S) note que le canton de Genève et la Confédération ont investi un montant important pour la rénovation des bâtiments de la Genève internationale et il a lu récemment que les travaux ont pris du retard et qu'il y avait des problèmes. Il aimerait savoir si c'est vrai.

M. Roulin pense que le député (S) fait référence à un article du Temps il y a environ dix jours. Ils ne se font pas trop de soucis, dans le sens que c'est un projet à 838 millions de francs, ce qui est énorme. C'est un projet qui doit se réaliser sur six à sept ans, soit près de 100 millions de francs dépensés par année. Sur ce genre de projet, il y a pratiquement toujours du retard. Ils n'ont donc pas été surpris et ils étaient déjà informés par la FIPOI qu'il y aurait probablement du retard. Ce qui est intéressant de voir dans cet article, c'est qu'il y a de temps en temps des petits soucis, mais ceux-ci sont détectés. Cela montre que l'ONU a en place des systèmes d'audit interne performants, ce qui permet ensuite de faire des recommandations et à l'organisation de s'adapter en conséquence pour être efficace. Ce n'est donc pas choquant. Il y a le ton de l'article, mais si on regarde de plus près ce n'était rien de vraiment nouveau. Ce sont des choses qui peuvent presque normale dans le cadre de travaux de cette ampleur.

Un député (S) aimerait connaître la position de M. Roulin à l'international sur l'amplification de l'importance des réseaux des villes comme l'AIMF ou la CGLU dont le siège est à Barcelone. Il demande si c'est pris en compte par le CAGI et, de manière générale, par la Genève internationale.

M. Roulin répond que les villes sont un acteur de plus en plus important. Environ la moitié de la population mondiale vit dans des villes et c'est quelque chose qu'on doit vraiment renforcer à Genève. Ils sont ainsi en train de créer, avec le canton et la Ville de Genève, une nouvelle plateforme sur les villes qui sera lancée au début mars. Elle a pour vocation de mettre ensemble les maires de différentes villes du monde et de les mettre en relation avec l'ONU. Beaucoup de villes ont des expériences très utiles qui pourraient bénéficier à l'ONU et inversement l'ONU a des informations et des connaissances qui pourraient bénéficier aux villes. Ce qu'il manque, c'est une interface entre les deux pour un échange d'informations et un dialogue. Cette plateforme sera en lien étroit avec le CAGI qui aura un rôle dans l'accueil de ces délégués des villes lorsqu'ils viennent à Genève pour le sensibiliser aussi sur le travail qui est fait à Genève et pour que ces gens repartent avec l'idée que c'est ici que les choses se passent.

Vote en premier débat

Le président met aux voix l'entrée en matière du PL 12572 :

Oui :	Unanimité (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 2 MCG)
Non :	-
Abstentions :	-

L'entrée en matière est acceptée.

Vote en deuxième débat

Titre et préambule **pas d'opposition, adopté.**
Art. 1 à 11 **pas d'opposition, adoptés.**

Vote en troisième débat

Vote sur l'ensemble du PL 12572 :

Oui :	Unanimité (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 2 MCG)
Non :	-
Abstentions :	-

Le PL 12572 est accepté.

Au vu de ces explications, la commission vous encourage, Mesdames et Messieurs les députés, à faire un bon accueil à ce projet de loi.

Catégorie de débats préavisée : III (Extraits)

Les contrats de prestations sont consultables sur internet :

[http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL 12572.pdf](http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL_12572.pdf)

Projet de loi (12572-A)

accordant une indemnité annuelle monétaire et non monétaire s'élevant à 833 791 francs au Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI) pendant les années 2020 à 2023

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Contrat de prestations

¹ Le contrat de prestations conclu entre l'Etat et le Centre d'accueil de la Genève internationale (ci-après : CAGI) est ratifié.

² Il est annexé à la présente loi.

Art. 2 Indemnité

¹ L'Etat verse au CAGI un montant de 581 592 francs par année, sous la forme d'une indemnité monétaire de fonctionnement au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005.

² Dans la mesure où l'indemnité n'est accordée qu'à titre conditionnel au sens de l'article 25 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, son montant fait l'objet d'une clause unilatérale du contrat de prestations. Cette clause peut être modifiée par décision du Conseil d'Etat dans les cas visés par l'article 9, alinéa 2.

Art. 3 Indemnité non monétaire

¹ L'Etat met à disposition du CAGI, sans contrepartie financière, des prestations informatiques.

² Cette indemnité non monétaire est valorisée à 252 199 francs par année et figure en annexe aux états financiers de l'Etat et du CAGI. Ce montant peut être réévalué chaque année.

Art. 4 Programme

Cette indemnité est inscrite au budget annuel de l'Etat voté par le Grand Conseil sous le programme A04 « Développement et innovation du canton et de la région ».

Art. 5 Durée

Le versement de cette indemnité prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2023. L'article 9 est réservé.

Art. 6 But

Cette indemnité en faveur du CAGI est destinée à :

- a) accueillir et intégrer à Genève des personnes employées par des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des missions diplomatiques et des entreprises multinationales en leur offrant des services appropriés à leur arrivée et tout au long de leur séjour à Genève ;
- b) accueillir et héberger des délégués provenant de pays en voie de développement pour assurer leur séjour lors de leur participation temporaire à des conférences, des formations ou des réunions de travail s'inscrivant dans le cadre de la Genève internationale ;
- c) conseiller et assister des ONG en vue de leur installation et maintien à Genève, en lien avec les autorités concernées et en complément des prestations ci-dessus.

Art. 7 Prestations

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans le contrat de droit public annexé.

Art. 8 Contrôle interne

Le bénéficiaire de l'indemnité doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Art. 9 Relation avec le vote du budget

¹ L'indemnité n'est accordée qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

² Si l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou qu'elle ne l'est que partiellement, le Conseil d'Etat doit adapter en conséquence le montant de l'indemnité accordée, conformément à l'article 2, alinéa 2.

Art. 10 Contrôle périodique

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par le bénéficiaire de l'indemnité est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département présidentiel.

Art. 11 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de l'Etat, du 13 mars 2014.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Genève, le 11 décembre 2019

M. Yannick Roulin
Mission permanente de la Suisse auprès
de l'Office des Nations Unies et des
autres organisations internationales à
Genève
Rue de Varembe 9-11
Case postale 194
CH-1211 Genève 20

Ref. OC/ra 20191201

Centre d'accueil de la Genève internationale – projet de loi 12572

Monsieur l'Ambassadeur et président du Centre d'accueil,

La Commission des finances du Grand Conseil étudie actuellement le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une indemnité annuelle monétaire et non monétaire s'élevant à 833 791 francs au Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI) pendant les années 2020 à 2023.

L'exposé des motifs accompagnant ce projet de loi¹ précise en page 7 que « *la confédération n'a pas prévu d'augmenter sa contribution au CAGI entre 2020 et 2023 (soit 520 000 francs par an...[...])* ».

Soucieuse d'une symétrie des efforts entre les parties prenantes du CAGI, la Commission des finances souhaiterait savoir si le Centre d'accueil a soumis une demande auprès de la Confédération pour une éventuelle augmentation de sa contribution.

Dans l'affirmative, la Commission des finances souhaiterait savoir pourquoi la confédération n'a pas augmenté sa contribution.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et à la réponse que vous donnerez à la commission, je vous adresse, Monsieur l'Ambassadeur et président du Centre d'accueil, mes salutations distinguées.

Olivier Cerutti
Président

Copies : Mme Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats.
M. Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats.

¹ <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12572.pdf>

ANNEXE 2



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations
Unies et des autres organisations internationales à Genève



CH-1211 Genève 20, Mission suisse ONUG, RLY

Monsieur
Olivier Cerutti
Président du Grand Conseil
de la République et canton de Genève
Commission des finances
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
CP 3970
1211 Genève 3

Référence: 842-02-03-02-FAL/RLY
Genève, le 9 janvier 2020

Centre d'Accueil Genève Internationale (CAGI) – projet de loi 12572

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre courrier du 11 décembre 2019, reçu le 19 décembre 2019, concernant le projet de loi, actuellement à l'étude, portant sur l'octroi d'une indemnité annuelle au profit du CAGI pour les années 2020 à 2023, et vous en remercie.

Vous me faites savoir que la Commission des finances souhaite savoir pourquoi la Confédération n'a pas prévu d'augmenter sa contribution au CAGI, pour ces années à venir et si une demande à cet effet a été soumise par le CAGI aux instances compétentes de l'administration fédérale.

Je suis en mesure de vous confirmer qu'une telle demande a effectivement été soumise par le CAGI et qu'elle a été examinée avec la meilleure attention par l'unité qui gère le crédit « Etat hôte » du Département fédéral des affaires étrangères. Le CAGI est en effet un rouage important du dispositif d'accueil de la Genève internationale et un vecteur très utile de la promotion de son image.

Cet examen a fait ressortir en substance les éléments suivants : lors de la création du CAGI, en 1996, les fondateurs n'ont pas lié la participation de la Confédération en tant que membre fondateur à un engagement paritaire de sa part. Cela s'explique par le fait que l'intégration sociale et culturelle des internationaux et la facilitation de leur assimilation administrative sont vues comme étant du ressort cantonal, au même titre que l'accueil et le soutien aux ONG qui fait l'objet d'une forme de « Gentlemen's agreement » entre Confédération et canton, rappelé par ailleurs dans le rapport du Groupe permanent conjoint de 2013.

Référence: 102.32-FAL/RLY

Les engagements de la Confédération sont pour leur part axés majoritairement sur le financement d'infrastructures et de mesures de développement de la politique d'Etat hôte de la Suisse. A cet égard, il sied de rappeler que le Parlement fédéral vient d'adopter un budget de CHF 111.8 millions pour la politique d'Etat hôte (dont la quasi-totalité des fonds sont destinés à la Genève internationale) pour la période 2020-2023, montant auquel s'ajoute récemment le financement de projets immobiliers d'organisations internationales, pour un montant de plus de CHF 630 millions.

La Confédération soutient pleinement la volonté du CAGI de renforcer son service ONG qui ne dispose pas des effectifs suffisants pour répondre aux besoins croissants des acteurs non étatiques dont l'importance du rôle dans le processus multilatéral n'est plus à démontrer. Afin de tenir compte de l'évolution des besoins de la société civile et d'appuyer le canton dans son effort financier au profit des ONG, la Confédération a étoffé de manière très substantielle ses contributions au CAGI ces dernières années.

En effet, de son soutien monétaire actuel au CAGI de CHF 520'000.- (auquel s'ajoute le financement non monétaire de son directeur ayant rang d'ambassadeur) une proportion de CHF 400'000.- est affectée au Service accueil délégués dont les ONG sont les principales bénéficiaires. Compte tenu de la répartition des compétences entre Confédération et Canton décrite plus haut, ceci constitue une limite maximale d'un engagement possible au titre du crédit « Etat hôte » du DFAE. Ce dernier a d'ailleurs pour les mêmes raisons dû décliner une demande de contribution supplémentaire de CHF 50'000.- au SAD l'an dernier.

En plus de sa contribution régulière et de sa contribution non monétaire (financement du directeur), la Confédération soutient également le CAGI par des financements ponctuels de projets et manifestations, dont je citerais à titre d'exemple la Fête de l'Escalade en 2019, à hauteur de CHF 21'000.-.

J'espère que ces éclaircissements seront de nature à répondre au souci d'une symétrie des efforts entre les membres fondateurs du CAGI et de permettre à la Commission des finances du Grand Conseil d'approuver le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une augmentation de CHF 50'000 / an au Service ONG du CAGI, lequel effectue un travail remarquable.

En vous remerciant par avance de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Représentant permanent de la Suisse

p.o.

Division Etat hôte



Yannick Roulin
Ambassadeur



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Le Président



PRE
Case postale 3964
1211 Genève 3

Grand Conseil
Commission des finances
Monsieur Olivier CERUTTI
Président

100402-2019

Genève, le 6 décembre 2019

Concerne : PL 12572 accordant une indemnité annuelle monétaire et non monétaire s'élevant à 833 791 francs au Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI) pendant les années 2020 à 2023

Monsieur le Président,

Comme demandé lors de la séance de la commission des finances du 27 novembre 2019, nous vous prions de trouver ci-joint un tableau recensant les ONG de la Genève internationale apparues au cours des trois dernières années.

Cette liste indique que 92 nouvelles ONG ont été répertoriées au cours de la période considérée (soit du 1^{er} janvier 2017 au 20 novembre 2019), dont 14 ont le statut ECOSOC, ce qui, au vu de la période d'observation limitée, est expliqué par le fait que ce statut ne peut être obtenu qu'après deux ans d'existence au moins.

Pour mémoire, le service ONG du CAGI n'apporte pas d'appui financier aux ONG. Son objectif est d'aider les ONG qui présentent un intérêt pour la Genève internationale à s'intégrer dans les meilleures conditions. Il offre également ses services aux ONG qui sont déjà établies à Genève. La liste de la plupart de celles-ci peut être consultée sur le site de la Genève internationale (<https://www.geneve-int.ch/whoswho>).

Le CAGI fournit des conseils dans les domaines suivants :

- statut juridique et cadre réglementaire;
- recherche de locaux;
- emploi (diffusion des offres d'emploi, information relative aux demandes de permis de travail);
- orientation au sein de la Genève internationale et mise en relation avec des acteurs établis;
- préavis pour le département présidentiel des demandes de soutien au loyer présentées par les nouvelles ONG (ce financement s'opère, en tenant compte de l'appréciation de la Confédération, via une ligne budgétaire au service de la Genève internationale et non au CAGI).

C'est donc bien pour ces activités de soutien et de conseil, et afin de développer des activités de veille du secteur des ONG, que le Conseil d'Etat souhaite augmenter la subvention en faveur du CAGI de 50 000 francs. Cette augmentation serait apportée en plein accord avec la Confédération qui préside le comité du CAGI et qui a cosigné le contrat de prestations qui fait l'objet du projet de loi soumis au Grand Conseil.

Dans son message sur la politique d'Etat hôte pour la période 2020-2023, le Conseil fédéral a d'ailleurs expressément souhaité une augmentation des ressources du service ONG. On peut en effet y lire que : « le service ONG pour la Genève internationale, intégré au CAGI et financé par le canton de Genève, doit être renforcé et devenir ainsi un centre de référence pour les ONG en leur offrant davantage de prestations de conseil et d'information, en fournissant une aide pratique à l'installation et en jouant le rôle d'interface entre elles et les autorités hôtes, ainsi que les acteurs locaux. Il est important que ce service puisse répondre de manière plus rapide et plus ciblée à leurs besoins. » Toutefois, la Confédération a annoncé dans le même message que sa contribution financière au CAGI resterait la même pendant cette période (520 000 francs/an). Elle considère sur le principe que les ONG relèvent prioritairement de la responsabilité du canton.

Aujourd'hui, le consensus est large pour reconnaître la contribution des ONG à la coopération internationale. A elle seule, l'ONU a accordé un statut ECOSOC à 5'451 ONG (elles étaient 1'500 lors de la création du CAGI en 1996). En février 2019, le Conseil fédéral, dans son message susmentionné, indiquait que « le rôle [des ONG] est de plus en plus important dans le fonctionnement de la Genève internationale. » Ces dernières années, les réussites de celle-ci sont bien souvent dues à des ONG. Les récents prix Nobel de la Paix octroyés à ICAN (2017) et au Dr Mukwege (2018), qui ont tous deux bénéficié des services du CAGI, en sont un témoignage.

En restant à votre disposition pour d'éventuelles explications complémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.



Antonio Hodggers

Nom	Date ouverture / création	Rôle du bureau de Genève	Secteur	Titulaire du statut ECOSOC	Conseil du Service OHG du CAGI	Subvention cantonale au foyer	Site web
QHR Foundation	20.11.2019	Siège (transfert)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://shah.ch/#/search/publications/detail/df1086ed-488e-4292-8915-c164807e8884
CyberPeace Institute	15.11.2019	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications		✓		https://cyberpeaceinstitute.org/
The Global Fund for Survivors of Conflict-Related Sexual Violence	31.10.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://shah.ch/#/search/publications/detail/1a2c7e194-87ca-4846-83ca-d9b618194c59
Foundation for European Future (EFF)	18.10.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-3392-5561081846e18c
Bloivision	01.10.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Environnement et développement durable	✓	✓		https://www.bloivision.ch/fr/home/
The Global Organization Against Racial Discrimination and Segregation	11.09.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-317-838-177816e18c
Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)	09.09.2019	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-3192-573-439916e18c
Rosa Luxemburg Stiftung	01.09.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications	✓	✓		https://www.rosalux.ch/
CoCreate Humanity	30.08.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓		
The Hepatitis Fund	25.07.2019	Siège (création)	Santé				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-3392-5561081846e18c
Educators Without Borders							
	01.07.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://www.edwithab.com/news/2019/07/11/educators-without-borders-launched-in-enecew20/
Libra Association	12.06.2019	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications				https://libra.org/fr/association/
Nonviolent Peaceforce International	11.06.2019	Siège (transfert)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓	✓		https://www.nonviolentpeaceforce.org/
Sustainable Impact Association	05.06.2019	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-156-416-072816e18c
The Sama Center Association (représentation en Suisse du Sama Center for Strategic Studies)	15.05.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓		https://www.sama-center.org/
Humanitarian Unity for Dialogue and Negotiated Access Foundation (HUDNA)	02.05.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-835-475-072816e18c
Education Cannot Wait	01.05.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://www.educationcannotwait.org/
Child Law International Alliance	24.04.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓		
Foundation Mesopotamia Observatory of Justice	03.04.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration				https://www.christianappeals.com/external/Company/Report/Action/Company/01010f-CHE-388-201-108816e18c
Fight for Humanity Association	29.03.2019	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓		https://www.fightforhumanity.org/
MEDAIR	01.02.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓		https://ch.mediterraneanrefugees.org/

Good Shepherd International Foundation	01.02.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓	✓	https://www.fondationdesbuapastore.org
International Chamber of Commerce	01.02.2019	Bureau de représentation (ouverture)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications	Observer to the UN	✓	https://iccwbo.org/
Geneva Micro Labs Association	31.01.2019	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications		✓	https://gmlabs.webnode.com/
Geneva Academy for Peace and Mediation	21.01.2019	Siège (création)	Paix, sécurité et désarmement		✓	https://www.academyforpeace.ch/
City Cancer Challenge Foundation	15.01.2019	Siège (création)	Santé		✓	https://citycancerchallenge.org/
Center for Defending Freedom of Journalists (CDFJ)	27.12.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration			https://www.cdfj.org/en/external/CompanyReport.action?companyId=9546&CHE-389.165.0708&lang=fr
African Cotton Foundation	12.12.2018	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications			https://www.african cotton foundation.org/
The International Organ Protection Society (IOPS)	10.12.2018	Siège (création)	Santé			
Association for Inclusive Peace	06.12.2018	Siège (création)	Paix, sécurité et désarmement			https://www.aip.ch/fr/external/external/CompanyReport.action?companyId=9546&CHE-366.977.111&lang=fr
Konrad-Adenauer-Stiftung	01.12.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications	✓	✓	https://www.kas.de/
Peace Call	01.12.2018	Siège (création)	Paix, sécurité et désarmement			https://www.peacecall.ch/fr/external/external/CompanyReport.action?companyId=9546&CHE-435.342.299&lang=fr
Thin Blue Line International Association	14.11.2018	Siège (création)	Paix, sécurité et désarmement		✓	https://www.thinbluelineint.org/
Local Governance Initiative and Network Association	12.11.2018	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications			https://www.lginet.org/
Global Social Enterprise Fund	18.10.2018	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications			
Gendero (advancing Sex and Gender equality in Research)	04.10.2018	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications		✓	https://www.gendero.org/
People in Action for Community Empowerment	20.09.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓	https://worldbridges.ch/en/external/external/CompanyReport.action?companyId=9546&CHE-389.165.0708&lang=fr
World Bicycle Relief (Switzerland)	20.09.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications			https://www.worldbicyclerelief.org/en/
Humleh - Arab Center For Social Media Advancement	12.09.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓	https://zamilah.org/
Movement to Inspire	31.08.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓	https://unitedpeople.global/
Foundation United People Global	16.07.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration		✓	https://www.unitedpeople.global/
GARDIP Foundation	13.07.2018	Siège (création)	Santé			https://www.gardip.org/
Bridges to Development	11.07.2018	Siège (création)	Santé		✓	https://www.bridgestodevelopment.org/

Alliance internationale pour la paix et le développement (AIPD)	04.07.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration			https://aipm.info/
Asia Pacific Refugee Rights Network (APRRN)	28.06.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.dianicoso.org/
DIANOVA International	28.06.2018	Siège (transfert)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		
Syrian Negotiations Commission Office	18.06.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		
Union mondiale de la mutualité	05.06.2018	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications	✓		
Centre for Sport and Human Rights	01.06.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.sporthumanrights.org/
Control Arms Switzerland	28.05.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Paix, sécurité et désarmement	✓		https://controlarms.org/
Reach	23.05.2018	Siège (création)	Santé	✓		https://stoprh.org/
Health Law Institute	17.05.2018	Siège (création)	Santé	✓		https://healthlawinst.org/
World Association of PPP Units & Professionals (WAPPP)	09.05.2018	Siège (création)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications	✓		https://wappp.org/
Water, Environment and Human Development Initiative (WEHD)	04.05.2018	Siège (création)	Environnement et développement durable	✓		https://www.wehd.org/
Cultural Diversity and Sustainable Development for Peace (CDSPeace)	22.03.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.cdsp.ch/
DefendDefenders Geneva	02.03.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.defenddefenders.org/
IMMAP	01.03.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://immap.org/
Center for Civilians in Conflict (CIVIC) - Geneva Office	28.02.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓	✓	https://civiliansinconflict.org/
The Amity Foundation	01.02.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.amityfoundation.org/eng/
L'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires	01.02.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Santé	✓		https://www.theunion.org/
Association for Victims of Torture in UAE (AVT-UAE)	19.01.2018	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration			http://www.avtuae.org/
Global Clean Water Desalination Alliance (GCWDA)	18.01.2018	Siège (création)	Environnement et développement durable	✓		https://www.gcwda.org/
Norwegian People's Aid (NPA)	01.01.2018	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.npaid.org/
European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition (ESPGHAN)	01.01.2018	Siège (transfert)	Santé			http://www.espghan.org/
Energy Project Facilitator	14.12.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable			https://energy-ef.org/

Framework Convention on Global Health Alliance (FGH Alliance)	10.12.2017	Siège (création)	Santé	✓		https://trgalliance.org/
Plateforme Internationale contre l'Impunité	29.11.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		
Global Initiative for Stress and Trauma Treatment (GIST-T)	03.11.2017	Siège (création)	Santé	✓		https://gist-t.org/
AROHIA	23.10.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable	✓	✓	https://www.arohia.org/
Mission 89	10.10.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://missions89.org/
Alliance for Inclusive Muslims (AIM)	01.10.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.aim.ae/
International Centre for Community-Driven Research	25.09.2017	Siège (création)	Santé	✓		https://www.icdr.org/
association for the GAAMAC Support Office	21.09.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.gaamac.org/
SOS Méditerranée Suisse	28.08.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓	✓	https://sosmediterranee.ch/
AIMES - Afrique Suisse	28.08.2017	Bureau de représentation (ouverture)	Santé	✓	✓	https://ames-afrique.swiss/
International Legal Initiative Geneva	10.08.2017	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		
The Non-Violence Project Foundation (NVPF)	07.07.2017	Siège (transfert)	Paix, sécurité et désarmement	✓	✓	https://www.nonviolence.com/
Association Internationale des Tunneliers et de l'Espace souterrain (AITES)	11.06.2017	Siège (transfert)	Travail, économie, commerce, science et télécommunications	✓		https://www.aites.org/
Fondation R20	09.06.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable			https://www.r20.org/
Global Centre for the Responsibility to Protect	08.06.2017	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.r2p.org/
Sexual Rights Initiative (Action Canada for Sexual Health and Rights)	01.06.2017	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.actioncanada.org/
Mesopotamian Heritage Association	30.05.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable	✓		https://mesopotamian-heritage.org/
Sport & Sustainability International	23.05.2017	Siège (création)	Santé	✓		https://sportandsustainability.org/#/home
NCD Alliance	22.05.2017	Siège (création)	Santé	✓		https://ncdalliance.org/
1001 Fontaines Suisse	01.05.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable	✓		https://1001fontaines.ch/
African Centre Against Torture (ACAT)	14.04.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		http://africaninstitute.org/
Rule of Law and Anti-Corruption Center (ROLACC)	28.03.2017	Bureau de représentation (ouverture)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	✓		https://www.rolacc.ch/

Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux International - OOSMI International	26.03.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration			https://re.ch/hirchitano/externalCompanyReport.action?companyId=OIS/Id-CHE-286.945.899&lang=FR
OPEN - One Planet Education Network	17.03.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable	V		https://oneplanetbusiness.org/
Waterpreneurs	17.02.2017	Siège (création)	Environnement et développement durable			https://www.waterpreneurs.net/
slavrefretrade	24.01.2017	Siège (création)	Action et droit humanitaires, droits de l'homme, migration	V		https://slavrefretrade.org/
CBRNE (Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive) Global Alliance Association	23.01.2017	Siège (création)	Paix, sécurité et désarmement	V		